

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous construisez une seule maison individuelle ou ses annexes.
 - vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes. Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante
 - votre projet comprend des démolitions.
- Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur www.service-public.fr

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

P C 027 42624 A 0001
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 01/02/2024



Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :

- à l'Architecte des Bâtiments de France
- au Directeur du Parc National

3 Le terrain

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 4 b Voie : Ruelle Saint Pierre

Lieu-dit : _____

Localité : NEAUFLES SAINT MARTIN

Code postal : 2 7 8 3 0

Références cadastrales⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9.

Préfixe : _____ Section : A D Numéro : 5 1 8 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 670,00

4.2 Nature des travaux envisagés

- Nouvelle construction
- Travaux sur construction existante

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Réalisation d'une nouvelle construction comportant deux logements sur le terrain comportant déjà un pavillon d'habitation principale.

La totalité des constructions sur la parcelle n'excède pas les 25 % construit.

Ce bâtiment sera haut de 7,05 m face à l'habitation de 9,85 m.

Tous les détails du projet reprendront ceux déjà existants sur la parcelle comme:

- . Gouttière en Zinc
- . couverture en petite tuile en terre cuite au coloris sablé / Champagne
- . Enduit ciment ton pierre, le N°016 de Weber et broufin,
- . deux façades habillées en pierres de pays
- . Menuiseries en PVC blanc comprenant le volet roulant intégré à la maçonnerie
- . un assainissement et puisard reprenant les différents réseaux

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé),

indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : 18 kVA